

Au centre hospitalier Léon-Bourgeois de Châlons, la qualité de la prise en charge des seniors renforcée

Depuis l'automne 2023, l'équipe mobile d'intervention gériatrique (E.M.I.G) a vu le jour à l'hôpital de la ville préfecture. Elle a pour mission d'accompagner les équipes médicales et soignantes dans la prise en charge du patient âgé hospitalisé. L'évaluation globale de ce dernier a vocation à améliorer son autonomie à domicile et d'éviter un nouveau passage à l'hôpital ou, quand la visite se déroule chez lui, d'agir de manière préventive.

« Bonjour Monsieur, comment allez-vous ? – Je voudrais bien sortir pour rentrer chez moi. – Mais ça va aller à la maison ? – J'ai envie de me faire soigner dans mon appartement. – Mais comment allez-vous faire pour votre toilette ? Ma femme m'aide.

Mais ici, je fais tout seul. » Ce vendredi 9 février, il est 12 h 10 et l'équipe mobile d'intervention gériatrique (E.M.I.G) a été appelée par un cardiologue du centre hospitalier Léon-Bourgeois pour évaluer l'état de santé global d'un de ses patients, un nonagénaire hospitalisé une quinzaine de jours auparavant pour décompensation cardiaque.

Avant d'aller rencontrer le vieil homme, les infirmières échangent avec un aide-soignant pour avoir un premier avis et cerner le profil : quel est son état de dépendance ? Dans quel environnement vit-il ? Est-il seul ou a-t-il une femme et/ou des enfants sur qui compter ? Ensuite direction la chambre 104 et pendant au moins une heure, Sophie CHAUVET et Corinne PLOMTEUX, les deux infirmières de l'EMIG, vont constater l'état de santé global de ce patient, à travers de ce qu'il convient d'appeler, une évaluation gériatrique standardisée.

« Dans toutes les spécialités, les médecins rencontrent des personnes âgées avec leurs fragilités, nous, on va voir les équipes afin de disséminer cette culture gériatrique » Camille MERLHES, médecin gériatre.

Ces deux professionnelles expérimentées dans le secteur des personnes âgées, raison pour laquelle lors du recrutement en interne elles ont été choisies, vont balayer tous les domaines qui permettront d'établir un diagnostic : l'autonomie de la personne, son environnement social, la nutrition, les troubles cognitifs, l'humeur. « Dans toutes les spécialités, les médecins rencontrent des personnes âgées avec leurs fragilités, nous, avec l'EMIG, notre objectif est de contribuer à l'élaboration du projet personnalisé de soins. D'où la nécessité d'aller voir les équipes et de disséminer la culture gériatrique auprès d'elles au sein des services », relate Camille MERLHES, médecin gériatre qui a piloté le projet et sa traduction concrète sur le terrain.

Ce sont le rôle des gériatres de donner leur expertise et des préconisations à l'issue de l'évaluation. « Ça peut-être sur un positionnement de la personne au moment de s'hydrater par exemple, tête en bas pour bien dégager ses voies aériennes ou la nécessité par exemple d'avoir recours à tel ou tel type de matériel », décrit-elle. Et d'exprimer des recommandations des plus banales comme le changement de chaussons – vendredi, les deux infirmières ont rapidement vu que ceux du nonagénaire n'étaient pas adaptés – à la mise en garde de l'équipe médicale contre le recours à tous les fils, type sonde, perfusion car ils entravent les déplacements. L'EMIG participe en outre à l'orientation dans la filière de soins et à la sortie d'hospitalisation, ce qui signifie également que son rôle est aussi de prévenir les ré hospitalisations.

Au sein des services hospitaliers, à domicile, en EHPAD ou en résidence autonomie

Elle intervient au sein des services hospitaliers mais aussi en dehors, à domicile, en EHPAD, en résidence autonomie. À la demande du praticien hospitalier, des médecins coordonnateurs dans les EHPAD ou du médecin traitant. « Dans le futur, nous aimerions mettre en place une échelle de fragilité des personnes avec des scores et selon les résultats, l'EMIG serait déclenchée et ça serait le cas de façon plus systématique », fait savoir le Docteur MERLHES.

L'unité est composée des trois médecins gériatres, l'équivalent de 0,6 équivalent temps plein (ETP), les docteurs MERLHES, REMY et HANNETEL, un ETP réparti en deux emplois d'infirmières à 50 %, d'un mi-temps secrétariat et d'un ergothérapeute pour 0,1 ETP. « Nous avons aussi ponctuellement l'aide de pharmaciennes cliniciennes pour ce qui relève de la conciliation médicamenteuse entre les différents traitements des patients », relate Camille MERLHES. C'est l'hôpital qui fait cet effort-là tout comme la mise à disposition d'un bureau dédié.



Docteur Camille MERLHES, médecin gériatre. Elle est référente pour l'EMIG qu'elle a contribué à monter.

Un projet en réflexion depuis 2020

« Le projet date de 2020. Il s'inscrit dans le cadre du projet médical partagé avec le centre hospitalier universitaire de Reims qui est notre établissement support au niveau du groupement hospitalier de territoire (GHT), retrace Claude POGU, Directrice Adjointe. L'objectif vise à mailler le territoire et de faire en sorte que de quelque endroit où le patient se situe, il ait accès à la même prise en charge. Dans la Marne, il y a donc trois EMIG : celle du CHU qui se déplace jusque dans les Ardennes, celle de l'hôpital d'Épernay et qui intervient sur un important bassin de vie de personnes âgées et enfin celle qui dépend de l'hôpital de Châlons, à destination des patients de plus de 75 ans, pour le territoire de la communauté d'agglomération. Il s'agit d'une première phase de déploiement. La seconde pourrait être l'Argonne le temps venu. » Les crédits sont alloués par l'Agence régionale de santé. La mise en place de l'EMIG châlonnaise et son pilotage actuel revient à Camille MERLHES, médecin et chef de service du court séjour gériatrique. « Je collabore donc avec des médecins d'Épernay et de Reims, on se rencontre régulièrement avec la coordinatrice dans le but d'harmoniser nos pratiques, d'utiliser les mêmes outils informatiques et de faire en sorte que tout se déroule bien dans notre filière », informe le médecin. C'est elle qui est allée présenter l'unité au Centre communal d'action sociale, qui a assuré la communication auprès de ses collègues praticiens hospitaliers et, lentement mais sûrement, auprès de la médecine libérale.



Par Adriane Carroger



Publié: 12 février 2024 à 06h15